

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Pierre D'Amours

Adresse : 12 Des Érables AMQUI G5J 1Z3

Courriel : pdamours@csmm.qc.ca

**Nom de l'organisation : DESJARDINS Caisse Vallée de la
Matapédia**

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

OUI

Particulièrement en ce qui concerne la démographie. La baisse de la population active jumelée à une problématique de décrochage scolaire viendra complexifier notre capacité à se prendre en main. Il nous sera de plus en plus difficile de concurrencer les milieux où la main-d'œuvre sera en plus grand nombre et de surcroît mieux qualifiée.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Question 2A :

L'action collective et le modèle coopératif sont des moyens par lesquels nous pouvons organiser nos milieux ruraux. Il s'agit d'approches que nous utilisons déjà et qui servent davantage le collectif que l'individu. Pour réussir nous devons travailler ensemble. Le capital financier n'est pas suffisant, nous devons compter sur le capital humain qui est à la base même du modèle coopératif.

Notre réseau d'éducation doit demeurer bien réparti, mais nos commissions scolaires doivent s'ancrer sur les milieux qu'elles desservent et bien saisir tous les enjeux requis à son développement.

Question 2B :

Les grands espaces inexploités et la qualité de vie liée à ces grands espaces doivent être publicisés auprès des jeunes familles. Nous devons nous assurer que ces espaces sont la propriété d'individus qui habitent ces territoires. Il s'agit d'un enjeu important lorsque nous abordons le développement durable. Une propriété locale facilite le bon voisinage et évite l'exploitation sauvage des ressources (forêt, eau douce, énergie éolienne, biomasse...) que l'on y retrouve.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Question 3A :

Mettre en valeur les forces et les attributs positifs propres à chaque milieu viendrait temporiser les éléments qui les opposent.

Il nous faut absolument adapter nos structures politiques en fonction des particularités de chaque milieu. Ainsi les milieux ruraux auraient avantage à renforcer le rôle et les pouvoirs conférés à une MRC en y incluant, entre autre l'administration des services de santé et d'éducation. Il faut absolument que les petites communautés locales se donnent des pouvoirs dans une structure pour laquelle elles sont en mesure de développer un sentiment d'appartenance et de proximité. Les MRC devraient être la structure à privilégier.

Question 3B :

N/A

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Question 4A :

OUI, Tout à fait en accord.

Question 4B :

La valorisation de l'information locale. Les médias ne traitent que de sujets nationaux ou internationaux. La mondialisation et l'avènement de l'internet fait en sorte que l'information locale ne trouve plus sa place. Si l'on veut intéresser les jeunes à nos milieux ruraux, il faut nous assurer de reprendre notre place dans l'espace médiatique disponible et s'adapter aux nouvelles technologies pour rejoindre les jeunes

Question 4C :

Je suis à l'aise avec le mot OCCUPATION, mais aussi si nous le remplaçons par le mot VALORISATION.

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Question 5A :

Portrait assez fidèle et bien présenté.

Question 5B :

S'APPROPRIER, particulièrement sur le plan de l'information locale et de la gouvernance.
Dans un second temps DESSERVIR, particulièrement sur le plan des services publics

Question 5C :

Au-delà de l'argent, notre organisation doit s'impliquer par son capital humain et favoriser l'émergence d'une gouvernance locale plus en lien avec sa communauté et plus en mesure de mieux la servir!

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

J'ai bien hâte de voir la suite et comment le dépôt de l'avis auprès du gouvernement sera accueilli en mai prochain. Le document traite des sujets qui préoccupent les communautés rurales. Il sera intéressant de partager les résultats de cette consultation avec le plus grand nombre.

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).